TABLEAU RECAPITULATIF de vos activités professionnelles

Critère de départage en cas de candidats ex-aequo.

Ce tableau à compléter doit récapituler la durée de votre expérience professionnelle (salariée ou bénévole), **quel que soit le domaine d'activités**. Il n'est pas nécessaire de joindre vos certificats de travail ou autres documents pouvant justifier votre parcours professionnel, **vous devez uniquement attester sur l'honneur le nombre d'heures déclaré.**

Les justificatifs relatifs aux emplois cités seront uniquement réclamés aux candidats admis ou appelés en liste complémentaire pour entrer en formation.

Important : si le nombre d'heures ne correspond pas aux documents fournis, le candidat sera éliminé.

NOM – PRENOM : ……..
atteste sur l'honneur que les informations portées ci-dessous sont exactes. Je m'engage à fournir à l'IREIS les documents qui pourraient m'être demandés.

☐ **Cochez cette case si vous ne déclarez aucune heure**.

DATE et SIGNATURE :
(précédées de la mention lu et approuvé)

ENTREPRISE	DATE DEBUT	DATE FIN	DUREE EN HEURES*	EMPLOI OCCUPE

Quelle que soit la date à laquelle vous retourniez ce tableau, le calcul de vos heures doit être fait jusqu'au **15 avril 2010**.

DUREE TOTALE EN HEURES*

***Notez le nombre d'heures figurant sur vos bulletins de salaires ou sur vos attestations de bénévolat.**